

maintenant !

■ Extrait du registre des délibérations
Commission « Commission Epanouissement du
citoyen et Jeunesse »

Conseil municipal du 21 septembre 2012
Séance du 4 septembre 2012

28 Associations sportives - subventions sur projet

Etaient présents les membres inscrits au tableau

■ **Le Maire :**

Monsieur Jean-Claude VILLEMAIN

■ **Maires-adjointes & Maires-adjoints :**

Mmes CAPON, CARLIER, MM. MONTES, LEGRAND, Mme BASMAISON, MM. BOUADDI, CABARET, KCHOK, Mme KEZZOUL, M. ABBA-SIDICK.

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

MM. BERNARD-LUNEAU, GRIMBERT, ASSAMTI, Mmes DINGIVAL, OYONO, MM. BEAUBRUN, LEMAIRE, BOULHAMANE, RIFI SAIDI, Mmes PAMART, BARBETTE, FEVRIER, MAUPIN, MM. TAHI, BELMHAND, NACHITE.

Etaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme JAJAN

M. SZPIRKO

Mme BOUKHELIF

Mme KOUACHI-MAHSAS

Mme BAYE-DIAO

M. MACHU

Mme LEFEVRE

Mme SOKOLONSKI

M. CHEURFA

Pouvoir à :

Mme CARLIER

Mme DINGIVAL

Mme CAPON

M. RIFI SAIDI

M. BOULHAMANE

Mme FEVRIER

M. BELMHAND

Mme MAUPIN

M. NACHITE

Etaient absents :

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme PORAS

Mme RIFFAULT

M. VARLET

- Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal
- Nombre de conseillers en exercice
- Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés

■ **Rapport de présentation :**

Monsieur Cédric LEMAIRE, conseiller municipal délégué, expose :

La Ville de Creil soutient les associations sportives par la mise à disposition de nombreux équipements, une importante aide technique et humaine, un accompagnement des projets portés par le monde associatif, l'attribution de subventions.



maintenant !

L'U.R.C.C. (l'Union des randonneurs et cyclotouristes creillois).

L'association organise les 15 et 16 septembre 2012, la 9^{ème} randonnée « la Forêt Oise ». Ces journées permettent à plus de 200 randonneurs de découvrir les paysages et le patrimoine de la région. Une subvention de 1 000 € est proposée.

L'association propose une animation sportive et de loisirs le 9 décembre 2012, période où il y a peu d'activité pour le public et les randonneurs. Cette manifestation est intitulée « La Creilloise » et permet de randonner à pied ou à vélo autour de Creil et dans la forêt d'Halatte. Une subvention de 1 000 € est proposée.

L'Astre creillois

L'association organise un « Bike and Run », le 18 novembre 2012, dans le parc de la Faïencerie sur l'île Saint Maurice et les jardins communaux. Cette manifestation permet la promotion des disciplines enchaînées course à pied et VTT. Cet événement est ouvert à tout public licencié ou non et se pratique par équipe de deux. Une subvention de 800 € est proposée.

L'Etoile Nautique de l'Oise

L'association a besoin d'investir dans l'achat d'un véhicule-tracteur pour se déplacer lors des différentes régates et championnats. Une subvention de 7 000 € est proposée.

Sud Oise Athlétisme

L'association a permis à ses licenciés de participer à divers championnats durant l'année : Nationaux vétérans en salle le 19 février 2012 à Mondeville, championnats de France cadets et juniors les 17 et 18 mars 2012 à Val de Reuil, championnats de France 10 Kms sur route le 1^{er} avril 2012 à Roanne et ainsi qu'un meeting international d'athlétisme au titre du jumelage de Creil/Chorzow le 25 août 2012 en Pologne. Considérant, les bons résultats obtenus par les athlètes du club dans ces diverses manifestations sportives, il vous est proposé une subvention de 2 650 € :

650 € → Compétitions

2 000 € → Jonathan Yéyé - Pôle sportif d'Eaubonne

Vous êtes appelés à voter.

maintenant !

■ Le conseil municipal,
Vu le code général des collectivités territoriales, notamment L'article L2121-29,
Vu les crédits inscrits au budget de la Ville,
Vu l'avis de la commission « Epanouissement du citoyen et Jeunesse », en date du 4 septembre 2012
Entendu le rapport de présentation,

■ Vote ordinaire :

Votants : 36 Pour : 36 Contre : 0 Abstention : 0

■ Décide à l'unanimité :

Article 1^{er} : d'approuver les subventions ci-dessous :

ASSOCIATIONS	SUBVENTIONS	ARTICLES
U.R.C.C	2 000,00 €	65743/40/DB
Astre Creillois	800,00 €	65743/40/DB
E.N.O.	7 000,00 €	20421/40/DB
Sud Oise Athlétisme	2 650,00 €	65743/40/DB
TOTAL	12 450,00€	

Article 2 : d'imputer les dépenses sur des crédits ouverts, à cet effet, au budget de la Ville.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Date d'affichage : **25 SEP. 2012**

Accusé réception de la Sous Préfecture de Senlis : **02-10-12**
Jean-Claude VILLEMMAIN

Certifié exécutoire le présent document
Creil, le **02-10-12**. Signature Le Maire.

Maire de Creil
Conseiller général de l'Oise

Pour le Maire et par délégation
Le Directeur Général des Services
Philippe Raluy



